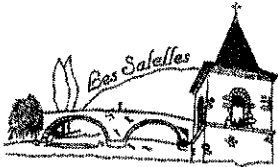


LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 15 avril 2026



MAIRIE DES SALELLES 48230
Tél : 04 66 48 21 61
mairiedessalelles@gmail.com

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 03/04/2026

quinze avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Suzanne BADAROUX, Christine BOYER, Michel DUPUY, Pierre BONNEFILLE, Claire CONTACTIN, Lucien ROLAND, Muriel BROCHIER, Vincent BADAROUX, Lise MALZAC, Damien ALBOUY

Représentés:

Excusés: Alessandro BOVE

Absents:

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Vote Budget primitif 2026 budget eau et assainissement - DE_2026_039

Vu le code général des collectivités territoriales

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée le budget primitif 2026 budget eau et assainissement.

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTE ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 109 951,36 €

Section d'investissement : 434 480,51 €

Le Maire

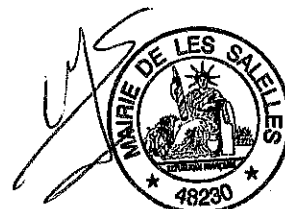
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le secrétaire de séance

Le président de séance

Pierre BONNEFILLE

Suzanne BADAROUX



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le